

Délibération n°2025-03-18-02-CA

Relative au rapport d'activité pour l'année 2024 et aux orientations
annuelles pour 2025 de la Fondation universitaire AMidex

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 18 mars 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** les Statuts modifiés de la Fondation universitaire A*Midex,
- Vu** la délibération du Conseil de gestion d'A*Midex en date du 3 mars 2025 relative au rapport d'activité pour l'année 2024 et aux orientations annuelles pour l'année 2025 de la Fondation universitaire A*Midex,

Considérant que le Conseil d'administration est tenu, conformément aux Statuts de la Fondation universitaire, d'approuver le rapport annuel d'activité et les orientations annuelles ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le rapport d'activité de la Fondation universitaire AMidex pour l'année 2024 et ses orientations annuelles pour l'année 2025.

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (28 voix pour et 5 abstentions).

Membres en exercice : 36

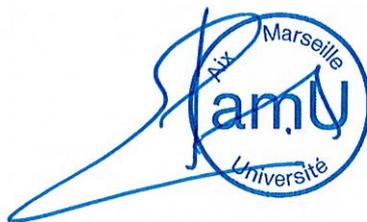
Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents et représentés : 18 membres présents et 15 membres représentés

Fait à Marseille, le 18 mars 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : 24 MARS 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 24 MARS 2025